

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02654

Société : MUPRAS RECEPTION 9

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ZEM MAT

MOHAMED

Date de naissance : 08/04/1958

Adresse : HABITUELLE

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dossier : ZEMMA
CHIRURGIEN DENTISTE
107, Bd. Abdellah Ben Yacine
Cabinet : 2005-89
Domicile : 2005-2-22

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Zemmat Mokamed Age : 84 1958

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : soins dentaires

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

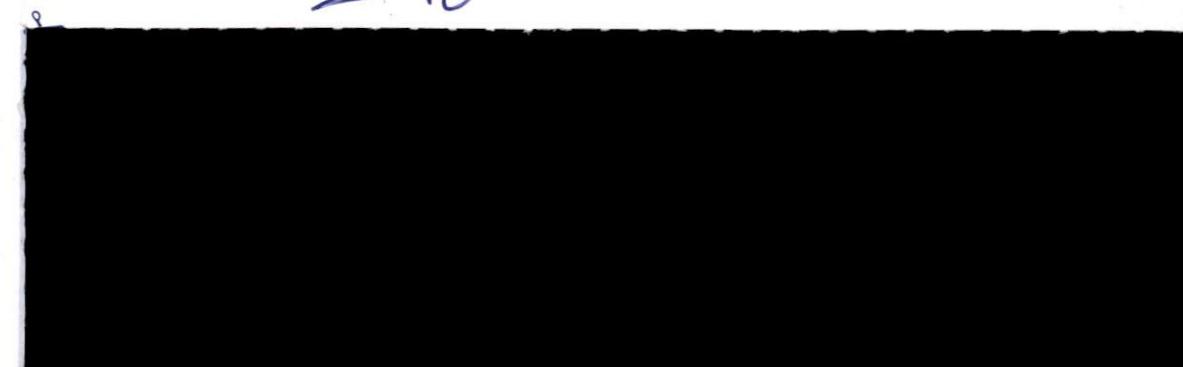
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DERAOUY

Le : 14/10/2024

Signature de l'adhérent(e) : ZEMMAT



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
PROFESSEUR BAITE MOHAMED Chirurgien Dentiste Al Maraj Centre, Bd Anoual et bd Abdelmoumen, 3 ème étage N°41 Tél 0522 86 59 86 / 83	16.02.24	216 pour centage	150 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien indique la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.
en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dents traitées	Nature des Soins	Coefficient
16 compl. D20		
35 rem. D10		
34 TR OCT P. D24		
33 TR OCT P. D24		
44 ott comp D12		
43 ott comp D12		
42 ott comp D12		
44 ott comp D12		
31 ott comp D12		
3d ott comp D12		
2 Radio D8		

COEFFICIENT DES TRAVAUX **D158**

MONTANTS DES SOINS **3500 dh**

DEBUT D'EXECUTION **14.02.2024**

FIN D'EXECUTION **18.03.2024**

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
00000000	00000000	00000000
35533411	11433553	
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur LEPINA IM
CHIRURGIEN DENTISTE
187, Bd. Abdellah Ben Yacine
Cabinet : 40-05-89
Domicile : 0522 86 59 86 / 83

Professeur BAITE Mohamed

Chirurgien dentiste

- Ancien enseignant de la faculté de médecine de Casablanca
- Docteur en Médecine dentaire
- Certificat de biophysique des radiations et imagerie médicales Paris v
- Certificat d'études supérieures de technologie des matériaux employés en art dentaire Paris VII
- Diplôme universitaire de radiologie maxillo faciale Paris X
- Certificat 'études supérieures d'orthopédie dento facial Paris VII
- Diplôme d'implantologie oral DGZI GBOI German Board of oral implantologie Jordanie
- INPE:09.402.75.47 / ICE : 001668421000015/N° Patente : 36362364/IF :144498/n° CNSS:4157378

Casablanca le 14/02/2024

COMPTE RENDU DE LA RADIO PANORAMIQUE

ZEMMAT MOHAMMED

- Bridge CCM de la 13 à la 17.
- Bridge CCM de la 23 à la 25.
- Bridge CCM de la 35 à la 36.
- CCM sur 45-46.
- Lésion péri apicale en regard de l'apex de la racine de 35.
- Lésion péri en regard de l'apex de la racine de 46.
- Edentation partielle maxillaire.

PROFESSEUR BAITE Mohamed
Chirurgien Dentiste
AL Miaraj centre 301, Angle Bd Abdelmoumen & Bd Anoual
et bd Abdelmoumen 3ème étage N°41
Tél : 0522 86 86 86 / 83

AL Miaraj centre 301, Angle Bd Abdelmoumen & Bd Anoual 3ème étage n°41 Casablanca
Tel: 05 22 86 59 86
Mail: centredrbaite@gmail.com

Professeur BAITE Mohamed

Chirurgien dentiste

- Ancien enseignant de la faculté de médecine de Casablanca
- Docteur en Médecine dentaire
- Certificat de biophysique des radiations et imagerie médicales Paris V
- Certificat d'études supérieures de technologie des matériaux employés en art dentaire Paris VII
- Diplôme universitaire de radiologie maxillo faciale Paris X
- Certificat 'études supérieures d'orthopédie dento facial Paris VII
- Diplôme d'implantologie oral DGZI GBOI German Board of oral implantologie Jordanie
- INPE:09.402.75.47/ ICE : 001668421000015/N° Patente : 36362364/IF :144498/n° CNSS:4157378

Casablanca le 14/02/2024

FACTURE

ZEMMAT MOHAMMED

RADIOGRAPHIE PANORAMIQUE

Z16

Montant des honoraires

150dhs

PROFESSEUR BAITE Mohamed
Chirurgien dentiste
Al Miaraj Centre 301, Angle Bd Abdelmoumen & Bd Anoual 3ème étage n°41 Casablanca
et bd Abdelmoumen, Casablanca, Maroc N°41
Tél 0522 86 59 86

AL Miaraj centre 301, Angle Bd Abdelmoumen & Bd Anoual 3ème étage n°41 Casablanca
Tel: 05 22 86 59 86
Mail: centredrbaite@gmail.com

Docteur LEPINA IRINA
CHIRURGIEN DENTISTE

197, Bd. Abdellah Ben Yassine
Bélvédère - Casablanca
Tél.: 0522.40-05-89
INP: 94015856 - ICE: 001777119000001

الدكتورة ليينا إيرينا
طبيبة جراحية للأسنان
شارع عبدالله بن ياسين
بلفيدير - الدار البيضاء
الهاتف: 0522.40-05-89

Casablanca, le 14.02.2024

M^e Zemmari
Mohamed

- ① Brestothymol
sain de toucher
st.,
- ② Perso kin gel
appl. local
4-5 ml.

Docteur LEPINA IRINA
CHIRURGIEN DENTISTE
197, Bd. Abdellah Ben Yacine
Cabinet : 40-05-89
Tél. Domic. : 03 32 77 41

mer,

Docteur LEPINA IRINA

CHIRURGIEN DENTISTE

197, Bd. Abdellah Ben Yassine

Bélvédère - Casablanca

Tél.: 0522.40-05-89

INP: 94015856 - ICE: 001777119000001

الدكتورة ليينا إيرينا

طبيبة جراحية للأسنان

شارع عبدالله بن ياسين

Fact

بلقيدير

دارالبيضا،

الهاتف: 0522.40-05-89

Casablanca, le

12.03.2024

17^e Zemmoud
Mohamed

soins dentaires

det-	D20
complet	D10
35	ext.
34	TR ott R. D24
33	TR ott R. D24
44	ott comp D12
43	ott comp D12
41	ott comp D12
31	ott comp D12
32	ott comp D12
1 Rad50	D8
	G. D158
	3500 dl

Docteur LEPINA IRINA
CHIRURGIEN DENTISTE
197, Bd. Abdellah Ben Yacine
Cabinet : 40-05-89
Domic. : 03 32-72-17

**Docteur LEPINA IRINA
CHIRURGIEN DENTISTE**

197, Bd. Abdellah Ben Yassine
Bélvédère - Casablanca
Tél.: 0522.40-05-89
INP: 94015856 - ICE: 001777119000001

الدكتورة ليينا إيرنا
طبيبة جراحية للأسنان
197، شارع عبدالله بن ياسين
بلقيدير - الدار البيضاء
الهاتف: 0522.40-05-89

Casablanca, le 14.02.2024

M^r Zemmat

Mohamed

Radio panoramique
dentaires

irina
**Docteur LEPINA IRINA
CHIRURGIEN DENTISTE**
197, Bd. Abdellah Ben Yacine
Cabinet : 05-89
Tél. Domic. : 03-2-77-

PROFESSEUR BAITE Mohamed
Chirurgien Dentiste
Al Maraj Centre angle Bd Anoual
et bd Abdelmoumen, 3^e étage N°41
Tél 0522 86 59 86 / 83



20